

# PROCÈS-VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 2 OCTOBRE 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 2 octobre 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard. Le Conseiller Sylvain Lavoie est absent. Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

## 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

## 2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

## 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-10-02/140

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

**IL EST PROPOSÉ** par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

## 4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018

2018-10-02/141

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 septembre 2018.

## 5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

2018-10-02/142

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de septembre et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

## **PROCÈS VERBAUX**

### **6.0 RAPPORTS**

#### **6.1 Comités externes :**

##### 1) MRC :

- Location du local du nettoyeur.

##### 2) Incendies :

- Retour sur la rencontre du 17 septembre par le Conseiller Anthony Laroche.
- Plusieurs interventions dernièrement.
- Règlement d'emprunt à venir pour le camion à échelle.
- Budget à adopter.

##### 3) Régie des déchets :

- Rapport de la rencontre du 12 septembre :
- Cinq municipalités pourraient se joindre à la régie.

##### 4) TCCC :

- Embauche d'un agent de développement.
- L'organisme fêtera ses 20 ans l'an prochain.

##### 5) Coopérative de solidarité :

- Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne :
- Prochaine réunion du CA le 9 octobre.

##### 6) Comité famille et aînés :

- Retour sur la rencontre du 17 septembre à la MRC de Coaticook.
- Suivi sur la politique familiale et des aînés.
- Une formation est offerte : « Vivre en ville »

#### **6.2 Services internes :**

##### 1) Voirie, aqueduc, égout :

- Rapport de l'inspecteur municipal sur les travaux.

##### 2) Loisirs :

- Rapport du Conseiller Teddy Chiasson :
- Retour sur la fête du village du 15 septembre :  
+- 100 personnes présentes, rapport financier.  
Rapport loisirs Stanhope.

#### **6.3 Suivi des dossiers et rapport du directeur général :**

- 1) Suivi des travaux sur le chemin Parker : acceptation provisoire des travaux.
- 2) Programme infrastructures Canada : 5 octobre à 9h00.
- 3) Réunion MRC – suivi.
- 4) Formation ADMQ sur les contrats – 30 octobre.
- 5) Rapport de l'agent de développement.

#### **6.4 Rapport de la mairesse :**

- 1) Rencontre avec la candidate Solange Masson.
- 2) Comité famille.
- 3) Entrevue radio pour la fête du village.
- 4) Participation à la fête du village et écocentre occasionnel.
- 5) Rapport congrès FQM.
- 6) Réunion au centre de tri.
- 7) Lac à l'épaule de la MRC.
- 8) Dîner avec Dominique Anglade.

## **PROCÈS-VERBAUX**

### **7.0 TRÉSORERIE :**

#### **7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

2018-10-02/143

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7665 à 7714 inclusivement. Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 315 614.30 \$.

#### **7.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2018**

Le rapport financier est déposé aux membres du conseil.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice.

### **7.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

#### **7.3.1 POLITIQUE FAMILIALE**

2018-10-02/144

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'accorder la somme de :

- 300 \$ à Sophie Martineau-Dupont et Philippe Dupont pour leur 4<sup>e</sup> enfant, bébé Alice.

#### **7.2.2 ADOPTION DU BUDGET 2019 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK**

2018-10-02/145

**CONSIDÉRANT** le budget 2019 proposé par la Régie de protection incendie ;

**CONSIDÉRANT** que la quote-part pour la municipalité de Dixville sera de 25 481.26 \$, soit une diminution de 145.63\$ par rapport à l'année dernière ;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2019 proposé par la régie des incendies et effectuer les trois versements égaux payables selon le tableau suggéré.

#### **7.2.3 ADOPTION DU BUDGET 2019 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK**

Reporté.

## PROCÈS VERBAUX

### 7.2.4 TEMPS ACCUMULÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2018-10-02/146

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité de payer la totalité des heures accumulées du mois d'octobre 2017 au 1<sup>er</sup> octobre 2018, au directeur général. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

### 8.0 RÉSOLUTIONS

#### 8.1 MIS EN COMMUN POUR L'EXPLOITATION DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Discussions concernant l'analyse des options pour un regroupement de plusieurs municipalités. Le conseil est ouvert à continuer l'analyse et la réflexion sur le sujet. Présentement, aucune préférence entre l'option 1 ou 3 ou le statu quo.

#### 8.2 ATTESTATION DES TRAVAUX COMPLÉTÉS POUR LE RECHARGEMENT DE GRAVIER SUR LE CHEMIN CHAMBERLAIN

2018-10-02/147

**CONSIDÉRANT** la subvention de 50 158 \$ à recevoir du PARRM 2018 ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux de rechargement de gravier du chemin Chamberlain sont terminés ;

**CONSIDÉRANT** que le coût net pour l'ensemble des travaux s'élève à 64 615.87\$ ;

**IL EST PROPOSÉ** par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés et confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Chamberlain dont la gestion incombe à la municipalité. Confirmer que le dossier de vérification a été constitué et de transmettre cette résolution au Ministère (MTMDET) afin d'obtenir le versement de la subvention.

### 9.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

#### 9.1 RÈGLEMENT NO. 197-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 144 (2012) RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2018-10-02/148

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement no. 197-18 « Règlement modifiant le règlement no. 144 (2012) relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux » et en fait sien comme si au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 4 septembre 2018 ;

## **PROCÈS-VERBAUX**

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité de Dixville ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le « Règlement no. 197-18 modifiant le règlement no 144(2012) relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux » tel que présenté, d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 197-18, et en conséquence, signé par le maire et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de ce dernier.

### 10.0 **AFFAIRES NOUVELLES**

#### 10.1 **TRAVERSES DE CHEMINS – CLUB DE MOTONEIGES TROIS-VILLAGES INC.**

2018-10-02/149

Considérant que des représentants du Club de Motoneiges Trois-villages inc. demandent l'autorisation de passer sur les chemins Falconer, Tremblay et Nadeau dans la municipalité ;

Considérant l'adoption du règlement no 82 (2004) intitulé « *Règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux* » qui a pour objet de permettre et de réglementer la circulation des véhicules hors route sur son territoire ;

Considérant que le conseil est favorable à ce que le sentier de motoneige traverse la municipalité, et ce, de façon sécuritaire ;

Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité de maintenir l'autorisation relative aux traverses sur nos chemins municipaux, incluant la traversée du pont sur la route 147 pour l'accès au chemin Nadeau par les motoneiges. Les sentiers seront entretenus par le club de Motoneiges.

De plus, il est demandé au représentant désigné du Club de motoneiges de communiquer avec l'inspecteur municipal afin de préciser les endroits des traverses afin que la signalisation soit installée aux bons endroits et assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

### 11.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

# PROCÈS VERBAUX



2018-10-02/150

## 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 21h20.

---

Secrétaire-trésorier

---

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.